



## Fiche Technique

# CEDRE DE L'ATLAS HE BIO / Cedrus atlantica

Fournisseur : ROBERTET BIO  
Référence : CEDRE DE L'ATLAS HE BIO / Cedrus atlantica  
Code : HECEDMAR  
Référence analytique ROBERTET BIO

### CARACTERISTIQUES GENERALES

Référence analytique : ROBERTET BIO  
Partie utilisée : Bois  
Dénomination Biologique : BIO : Produit de l'Agriculture Biologique - Certifié par FR-BIO-01  
Mode d'obtention : Par entraînement à la vapeur du bois  
Pays d'origine : Maroc  
Produit manufacturé par : ROBERTET BIO  
INCI : Cedrus Atlantica Bark Oil

### CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect : Liquide limpide  
Couleur : Jaune orangée à brun  
Odeur : Boisée, fraîche

### CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Densité relative (d<sub>20/20</sub>) : [0.925 ; 0.937]  
Indice de réfraction @ 20°C : [1.500 ; 1.515]  
Pouvoir rotatoire en ° : [+70.0 ; +85.0]  
Point éclair (°C) : 112  
Solubilité dans l'ethanol : -

### PRINCIPAUX CONSTITUANTS en %

Longifolène : [0.0 ; 1.0]  
alpha-Himachalène : [14.0 ; 25.0]  
gamma-Himachalène : [8.0 ; 15.0]  
beta-Himachalène : [40.0 ; 50.0]  
Methyl eugénoïl : <10 ppm  
Methylchavicol : <10 ppm  
Safrol : <10 ppm

### CONDITIONNEMENT - STOCKAGE

Durée de conservation : 48 Mois

20 ZI Rhône Vallée Sud

**07250 LE POUZIN**

Tel : 33 (0)4.75.21.73.16

Fax: 33 (0)4.75.21.75.34

E-Mail:

**Fiche Technique****CEDRE DE L'ATLAS HE BIO / Cedrus atlantica**

**Conditions de stockage :** Il est recommandé de stocker le produit dans son emballage d'origine fermé, dans un lieu frais et sec, à l'abri de la lumière.

**Transport :**

**Transport par route ADR/RID :** 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III

**Transport maritime IMDG :** 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III

**Polluant marin :** Oui

**Transport aérien IATA :** 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III

**LEGISLATION :**

EINECS : 295-985-9

CoE : 2025

C.A.S : 8023-85-6 92201-55-3

**Étiquetage :**

AH1 Danger par aspiration 1

EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2

SS1 Sensibilisation cutanée 1



H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

[Labelling Manual - FootNote : 3a;3c (skin) : Labeling for skin sensitisation based on test data. Labelling for irritation based on test data. ]